

# FICHE D'INFORMATIONS

## École René Guy Cadou

14 rue de Chateaubriand

44160 SAINTE REINE DE BRETAGNE

Tél : 02 40 01 19 07 (pas de répondeur)

07 49 23 19 48

Mail : [ce.0440915f@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440915f@ac-nantes.fr)

L'équipe enseignante souhaite la bienvenue à votre enfant et à sa famille pour cette nouvelle année scolaire. En attendant la réunion parents/enseignants qui aura lieu courant septembre, il nous a paru utile de vous donner connaissance des informations suivantes.

### Équipe enseignante (au 01/09/2023)

Directrice : Mme Delphine AURIOT

PS : Mme Delphine AURIOT (les lundis, mardis et deux vendredis sur trois, journées de décharge : tous les jeudis et un vendredi sur trois), Mme Aurélie BIZEUL (tous les jeudis et un vendredi sur trois), ATSEM : Laëtitia HERVILLARD

MS/GS : Mme Marie Françoise DOURIN-PARAIS, ATSEM : Magali DAYON/Sylvie HAYERE

CP : M. Franck BARREAU

CE1 : Mme Florence BERTHELOT-TOUBLANC

CE2 : M. Gilles BRETAGNE

CM1 : Mme Julie GOMBERT

CM2 : du 04/09 au 12/11 M. Yves MERCIER (tous les lundis, jeudis et vendredis) et Mme Marie STEINMANN (tous les mardis), à partir du 16/11 Mme Anne-Sophie BERTHO (tous les lundis, jeudis et vendredis) et Mme Marie STEINMANN (tous les mardis)

AVS : Mme Pauline HINAULT

## 1- FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

### Horaires scolaires

#### Lundi, mardi, jeudi et vendredi

##### Le matin :

9h-12h (accueil de 8h50 à 9h)

##### L'après-midi :

13h30-16h30 (accueil de 13h20 à 13h30)

Ces horaires doivent être strictement respectés.

En dehors des heures d'entrées et de sorties des élèves, si vous venez chercher un enfant (rendez-vous médical, enfant malade etc.), merci de sonner à la porte du hall au fond du parking (côté classe de CP).

## 2- CANTINE/PÉRISCOLAIRE

### Périscolaire

Le matin : 7h15 à 8h50

Le soir : 16h30 à 18h45

### Périscolaire/Cantine/Centre aéré

L'inscription administrative est à effectuer auprès du pôle « Enfance Jeunesse » puis par l'intermédiaire du Portail Familles.

Contactez la directrice Mme Steffie ALOPH au 02 40 17 34 53.

Adresse du pôle « Enfance Jeunesse »

12 rue du père de Montfort

44160 Sainte Reine de Bretagne

### **3- VIE PRATIQUE**

#### **Relation parents > < Enseignants**

Les parents sont invités à signaler tout problème familial ou de santé, dont les enseignants pourront tenir compte. Pensez à nous prévenir en cas de changement de coordonnées téléphoniques. Les parents peuvent rencontrer les enseignants à l'occasion de la rentrée ou sur rendez-vous (noter un mot dans le cahier de liaison).

#### **Permanence de la directrice**

Mme Delphine AURIOT vous recevra les jeudis pendant les horaires scolaires. (Merci de prendre rendez-vous).

#### **Appel aux parents**

Nous recherchons des parents pour différentes activités :

**Elections des représentants des parents d'élève au Conseil d'École au mois d'octobre (13/10/2023)** : 7 postes à pourvoir (+ 7 suppléants). Merci de déposer vos candidatures par écrit, datées et signées, auprès de la directrice avant le 28 septembre.

Vous pouvez également contacter l'association de parents d'élèves « Les Ptits Cadous » : [ape.les.ptits.cadous@gmail.com](mailto:ape.les.ptits.cadous@gmail.com)

Natation scolaire (de la GS au CE2) :

Nous avons besoin de parents pour nous accompagner dans l'eau.

Pour les parents intéressés, le passage de l'agrément est possible **le 07/09 à 17h à la piscine de Guenrouët**.

**Sont dispensées de ce test** les personnes titulaires d'un diplôme de natation (25m et +), plongée, BNSSA, BEESAN, MNS, licence STAPS, CAPEPS ainsi que les personnes exerçant les fonctions de PE, professeur d'EPS, psychomotricien ou rééducateur (elles devront joindre une copie de leur diplôme à la circonscription ([ce.0440133f@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440133f@ac-nantes.fr)) pour obtenir leur attestation individuelle).

#### **Liaison école/famille**

C'est le lien entre les parents et les enseignants. Un cahier de correspondance est remis à chaque élève. Il restera en permanence dans le cartable. Il est donné tous les soirs par l'enseignant et revient le lendemain matin dans le cartable de l'élève. Toutes les feuilles distribuées aux enfants ou collées **devront être signées par les parents**, après qu'ils en aient pris connaissance. De même que les parents pourront inscrire une demande de rendez-vous ou le justificatif de l'absence de leur enfant...

#### **Retards**

Les parents veilleront aux heures d'entrée et de sortie, de manière à ce que leurs enfants arrivent à l'heure. Des retards répétés peuvent entraîner une exclusion de l'enfant. A partir de 9h00, le portail de l'école sera fermé à clef.

#### **Absences**

Veillez prévenir l'école le jour même avant 8h50 en envoyant un mail à l'enseignant(e) et à la directrice par e-primo ou par téléphone au 07 49 23 19 48. Celle-ci devra être justifiée par écrit **DES LE RETOUR EN CLASSE** de l'élève (certificat médical pour une absence supérieure à 3 jours). Une absence injustifiée de plus de quatre jours et demi par mois peut entraîner la **SUPPRESSION DES ALLOCATIONS FAMILIALES**. Un départ en vacances ou une absence de 4 jours consécutifs ou plus pendant le temps scolaire nécessite la rédaction d'un courrier à envoyer à l'inspectrice de la circonscription Mme Rozier (215 boulevard du Docteur Laennec, 44600 Saint Nazaire).

### **Projet d'Accueil Individualisé**

L'école n'a pas le droit d'administrer des médicaments, sauf dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé validé par le Médecin Scolaire. Demandez à votre médecin traitant de prescrire à votre enfant des médicaments qui peuvent être administrés matin et soir uniquement, ou arrangez-vous pour les faire administrer par quelqu'un de votre connaissance, mais en dehors du temps scolaire. Signaler nous tout problème d'asthme, afin que le médecin scolaire puisse autoriser votre enfant à avoir des médicaments.

### **Assurance scolaire**

Merci de fournir, dès que possible, à l'enseignant de votre enfant une attestation d'assurance scolaire.

Les formulaires MAE seront distribués dans les cahiers de liaison.

### **Fiche de renseignements/urgence**

**Pour tous les élèves** : merci de corriger en couleur, si nécessaire, les fiches de renseignements/urgence et de les remettre à l'enseignant de la classe de votre enfant.

S'il y a des modifications en cours d'année, veuillez à nous signaler toute nouvelle situation (changement de téléphone, d'adresse...) afin que nous puissions mettre à jour notre base de données. La fiche de renseignements est à rendre le plus rapidement possible avec l'assurance (assurance personnelle ou MAE. Les enfants doivent être assurés pour toutes les activités n'entrant pas dans le cadre scolaire strict).

### **Inscriptions aux transports scolaires**

Pour tous renseignements veuillez vous adresser à :

*Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint Gildas des Bois*  
**SERVICE TRANSPORTS**

Siège social :

7 place de l'Eglise  
BP 97  
44160 PONTCHATEAU  
Tél : 02 40 45 07 94  
Fax : 02 40 45 07 99

Adresse bureau :

2 bis rue des Chataigniers  
Immeuble de la Cafetais – Bâtiment C  
44160 PONTCHATEAU  
Tél : 02 40 88 25 27  
Fax : 02 40 88 11 87

**A rapporter rapidement à l'école**

✓ **Fiche de renseignements**

✓ **Fiche d'urgence,**

✓ **Attestation d'assurance** : celle-ci doit impérativement faire apparaître les mentions « responsabilité civile » et « individuelle accident » (certains assureurs omettent d'indiquer les 2 sur l'attestation),

**CALENDRIER SCOLAIRE  
2023-2024**

Rentrée scolaire des élèves	Le lundi 4 septembre 2023
Toussaint	Du vendredi 20/10/23 au lundi 06/11/23
Noël	Du vendredi 22/12/23 au lundi 08/01/24
Hiver	Du vendredi 23/02/24 au lundi 11/03/24
Printemps	Du vendredi 19/04/24 au lundi 06/05/24
Début des vacances d'été	Le vendredi 5 juillet 2024

*NB : Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.*

**Le lundi de Pentecôte** est un jour sans école dit "de solidarité".

**Pour l'année 2023-2024, les classes vaqueront le vendredi 10 mai 2024.**